

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 63 (1922), p. 125-126

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1922\\_\\_63\\_\\_125\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1922__63__125_0)

© Société de statistique de Paris, 1922, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 6. — MAI 1922

---

---

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AVRIL 1922

---

##### SOMMAIRE

---

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ÉDOUARD GRUNER, VICE-PRÉSIDENT

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MARS 1922

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

NÉCROLOGIE

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

ERRATUM A LA COMMUNICATION DE M. VARAGNAC

COMMUNICATION DE M. HENRI BUNLE : « L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LES SPORTS ATHLÉTIQUES EN FRANCE »

---

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ÉDOUARD GRUNER, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Édouard GRUNER, vice-président, qui donne lecture d'une lettre adressée à M. le Secrétaire général, dans laquelle M. Émile BOREL, président, s'excuse de ne pouvoir assister aux séances d'avril et de mai.

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MARS 1922

M. le PRÉSIDENT met ensuite aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 15 mars 1922, inséré dans le Journal d'avril. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

#### NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le PRÉSIDENT annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, MM. MACRON, THÉRY et MULETTE sont nommés membres titulaires.

D'autre part, le bureau a reçu une demande d'admission émanant de M. Jacques RUEFF, ancien élève de l'École polytechnique, 30, rue des Écoles (V<sup>e</sup>), présenté par MM. BOREL et BARRIOL. Conformément à l'usage, il sera statué sur cette candidature à la prochaine séance.

## NÉCROLOGIE

M. le PRÉSIDENT a le regret de faire part à la Société du décès de M. DELPHIN, industriel, qui s'intéressait aux questions de statistique et dont beaucoup de nos collègues appréciaient l'affabilité et l'étendue de ses connaissances.

## COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont la liste sera insérée à la fin du Journal. Il fait une mention spéciale du n° 2 de la *Revue de l'Institut de Sociologie*, comportant les études de MM. N. IVANITZKY: les Institutions des primitifs australiens; ANSIAUX : les Prix solidaires; DE LEENER : la Primauté de l'individu et la chronique du mouvement scientifique de M. Warnotte.

## ERRATUM A LA COMMUNICATION DE M. VARAGNAC (JOURNAL DE MARS 1922)

M. le Secrétaire général signale que la statistique des affaires contentieuses (page 73 du Journal de mars) doit être rectifiée comme suit :

« Année 1911, il faut « 225 » au lieu de « 325 ».

Le total doit, en conséquence, être ramené à 1.676 (au lieu de 1.776) et la moyenne à 253 (au lieu de 239).

## COMMUNICATION DE M. HENRI BUNLE : « L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LES SPORTS ATHLÉTIQUES EN FRANCE »

M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. Henri BUNLE, pour le développement de sa communication qui est insérée à la suite du procès-verbal.

M. le PRÉSIDENT remercie M. BUNLE de son intéressante communication, qui porte sur un sujet que la statistique n'avait jamais encore abordé. Il souligne l'importance que présente le développement des sports au point de vue des qualités de la race et signale les heureux effets de la pratique des sports sur la vigueur et la discipline de nos soldats.

M. VIROT dit que la préoccupation des pouvoirs publics d'apporter leur concours au développement des sports s'explique par cette vérité, mise en évidence par la dernière guerre, que la résistance physique du soldat est un facteur important du succès.

Il est souhaitable que les services chargés de la culture physique des différents ministères soient étroitement coordonnés.

Il est indispensable aussi de créer des terrains de jeux, et cet objectif ne devrait pas être perdu de vue dans la confection des plans d'extension des villes. Les terrains de jeux qui existent aux environs de Paris sont nettement insuffisants.

Si la pratique intensive des sports risque d'entraîner des affections cardiaques, il n'est pas discutable qu'une culture physique rationnelle ne peut que produire de salutaires effets sur l'organisme humain.

M. CADOUX aurait désiré que le conférencier mît en lumière les beaux résultats obtenus par l'emploi de la méthode de gymnastique préconisée par le lieutenant de vaisseau Hébert.

M. BUNLE répond que cette méthode a été adoptée et est actuellement enseignée par l'École de Joinville, dont il a signalé le rôle actif pour l'instruction physique de notre armée.

Après un échange de vues entre le conférencier et MM. VIROT, ELCUS, DUFOURCQ-LAGELOUSE, sur les avantages respectifs des divers modes de culture physique, la séance est levée à 22<sup>h</sup> 45.

Le Secrétaire général,  
A. BARRIOL.

Le Vice-Président,  
E. GRUNER.